

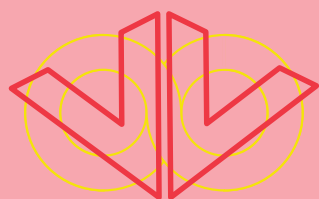
APPEL À CANDIDATURE ET À PROJET
voyons voir art contemporain et territoire

2023

VOYONS
VOIR

VITROLLES CARNAVAL
APPEL À CANDIDATURE
&
APPEL À PROJET

Vitrolles



Céline Ghisleri : Directrice

celineghislerivoyonsvoir@gmail.com / 06 64 74 48 24

Aude Halbert : Chargée de projets et de communication

audehalbert@voyonsvoir.org / 06 66 78 15 19



APPEL À CANDIDATURE VITROLLES CARNAVAL

APPEL À CANDIDATURE & APPEL À PROJET

DATES CLÉS

Lancement appel à candidature
30 septembre 2022
Sélection des dossiers et annonce
Novembre 2022
Deadline appel à projet
20 novembre 2022
Jurys fin novembre
Annonce lauréat.e
5 décembre 2022

SELECTION

2 phases de sélection:
1ere sélection sur candidature
2eme sélection sur projet

LA RÉSIDENCE

Dates de résidence début 2023
2 mois consécutifs de résidence
Rémunération : 1500 € mensuels
Frais de production oeuvre
personnelle : 3000 €

Infos / Contact :

VOYONS VOIR
residence@voyonsvoir.org

Aude Halbert - chargée de projet
06 66 78 15 19
Céline Ghisleri - Directrice
06 64 74 48 24

WWW.VOYONSVOIR.ART

...

Cet appel à projet est porté par voyons voir, et l'École Municipale d'Arts Plastiques Georges Lapierre de Vitrolles. Il propose aux artistes d'y répondre sur acte de candidature dans un premier temps et avec un projet, si le.a candidat.e est sélectionné.e à l'issue de de cette première phase. Ce projet devra être élaboré en fonction du contexte décrit et selon les conditions décrites ci-dessous.

Cet appel à candidature propose aux artistes, duo d'artistes ou collectifs de répondre en émettant leur souhait de participer. L'artiste répond en démontrant la cohérence de sa proposition avec son travail artistique à travers un book, une courte note d'intention, et une esquisse de projet. Au terme de cette première phase de sélection, il ou elle déploiera sur dossier et en entretien individuel « son projet carnaval » avec un budget détaillé et les phases de réalisation.

RAPPEL

La commande politique, exige que ce premier évènement en extérieur, soit un moment de partage et de fête autour de visuels forts, regroupant toutes les expressions artistiques. (Arts visuels, musique, danse, comédie) - Le maire de Vitrolles.

LE CONTEXTE

Durant cette résidence de deux mois, l'artiste, le duo, ou le collectif devra imaginer et piloter un programme d'ateliers de pratique artistique durant lesquels seront produits les éléments participatifs du défilé du Carnaval de Vitrolles autour du thème 2023 :

Une ville à livre ouvert : le livre ou de la littérature.

L'artiste, le duo, ou le collectif devra imaginer un programme ancré dans sa propre pratique comprenant la découverte de son travail artistique, « un projet carnaval » faisant le lien entre sa pratique et le thème 2023, un calendrier des interventions, une idée précise des matériaux, des gestes, des techniques employées pour la réalisation du char et des passerelles entre les autres formations artistiques du carnaval de Vitrolles musiciens, théâtre etc.



APPEL À CANDIDATURE VITROLLES CARNAVAL

APPEL À CANDIDATURE & APPEL À PROJET

LES ATTENTES DU PROJET :

- L'implication des habitants
- La rencontre approfondie avec un artiste et sa pratique artistique
- La réalisation d'une œuvre collaborative
- La participation du public
- La réalisation de structures mobiles, prototypes de costumes, de coiffes avec les publics en lien avec le thème 2023
- Une préoccupation environnementale et durable
- Valoriser la pratique amateur

LES IMPLICATIONS DE L'ARTISTE :

- Travailler en étroite collaboration avec voyons voir, l'école d'arts plastiques et les équipes municipales de Vitrolles
- Impliquer les publics désignés par les structures organisatrices
- Œuvrer en cohérence avec les autres artistes et structures impliquées dans le carnaval (Théâtre - Musique)
- Réalisation d'une œuvre collaborative avec les publics définis par l'école et la ville
- Réaliser une œuvre signée au titre de son propre travail intégrée au défilé (qui pourra prendre la forme d'une sculpture, performance, publication etc...)

CONDITIONS & RESSOURCES

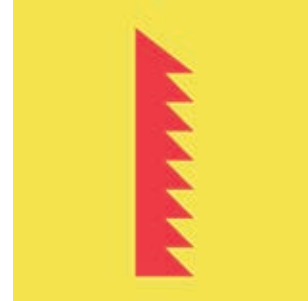
- L'artiste disposera d'un local pour déployer son projet et de l'appui des services techniques de la ville de Vitrolles.
- Le coût des matériaux et des éléments nécessaires à la réalisation des œuvres du défilé ne sont pas à la charge de l'artiste et n'entre pas dans le budget de résidence.
- Résidence de 2 mois
- Bourse de résidence 1500 € mensuels
- Défraiement des déplacements Marseille - Vitrolles 300 €
- Perdiem 250 €
- Frais de production œuvre personnelle 3000 €

LES JURYS

- Sélection des dossiers par voyons voir
- JURY INTERNE avec voyons voir, l'école d'art, la ville de Vitrolles, et personnalités du monde de l'art
- GRAND JURY CITOYEN avec voyons voir, l'école d'art, la ville de Vitrolles, les animateurs, les habitants et les enfants.
- Présentation du projet devant les jurys (déplacements défrayés)

INFOS CLÉS

APPEL À CANDIDATURE



SÉLECTION & CONDITIONS

L'artiste doit être inscrit.e à l'Urssaf limousin et/ou doit pouvoir émettre une facture.

1/Sélection des dossier voyons voir

2/1er Jury sur dossier Membres du monde de l'art

3/2e jury avec les Habitants (visio ou présentiel)

DÉROULÉ

La résidence se déroule sur 2 mois consécutifs

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra être composé :

- d'un portfolio avec CV
- d'un projet répondant aux attendus de la résidence
- d'un justificatif du statut permettant au.à la candidat.e d'émettre une facture.

Le tout au format pdf rassemblé en un seul pdf. Préciser dans le titre du document et le mail NOM/Prénom/VITROLLES

Le dossier doit être envoyé avant le **20 novembre** à l'adresse residence@voyonsvoir.org.

org

Un email de confirmation vous sera envoyé dès réception.

LIEU D'ACCUEIL

Local mis à disposition par la ville de Vitrolles l'École Municipale d'Arts Plastiques Georges Lapierre de Vitrolles.

PARTENARIATS

L'équipe de voyons voir travaille sur ce projet en collaboration avec :

- > L'école municipale d'arts plastiques Georges Lapierre
- > Commune de Vitrolles - Direction des Affaires culturelles

Les candidatures sont à envoyer à :
residence@voyonsvoir.org

Réception des candidatures jusqu'au :
20 novembre 2022 minuit

Communication de la sélection :
5 décembre 2022

RÉSIDENCES



EXPOSITIONS



ACTIONS
ÉDUCATIVES



École municipale d'arts plastiques Georges Lapierre - Vitrolles

Portée par la conviction que l'ouverture à l'art et à l'expression artistique est essentielle pour l'épanouissement personnel, l'École Municipale d'Arts Plastiques propose un programme de cours, riche et diversifié, ouverts à tous.

Impliquée dans de nombreux projets culturels de la ville, elle met les élèves et les citoyens partenaires, au cœur de la création, en valorisant les productions de chacun, par des expositions régulières, au sein de l'école, mais également, elle valorise les réalisations collectives par la coordination artistique du carnaval. L'équipe des enseignants, tous diplômés dans le domaine des beaux-arts et des arts appliqués, offrent une formation de qualité et ce, dès le plus jeune âge, tout au long de l'année scolaire.



Renseignements

Ecole Municipale d'Arts Plastiques (EMAP)
Direction de la Culture et du Patrimoine
(ancienne école élémentaire Georges Lapierre)
La Frescoule - 1, allée des moissons
13127 Vitrolles

Valerie Servan : Directrice école d'art
emap@ville-vitrolles13.fr
Tel: 04 42 89 87 13



École municipale d'arts plastiques Georges Lapierre - Vitrolles

RÉSIDENCES



EXPOSITIONS



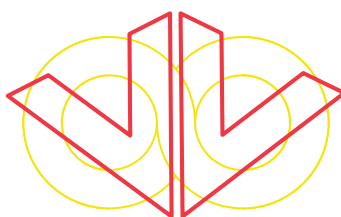
ACTIONS
ÉDUCATIVES



Voyons voir art contemporain et territoire

Programme régional de résidences artistiques en contexte de travail lié au patrimoine industriel, architectural et paysager.

VOYONS VOIR ART CONTEMPORAIN ET TERRITOIRE propose, chaque année, un programme de résidences en contexte patrimonial en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les paysages, les métiers, les manufactures et entreprises familiales, les sites architecturaux, sont des contextes de recherche et de création pour les artistes que nous invitons. Une résidence dédiée à l'émergence, est ouverte aux jeunes diplômés des écoles d'art de Toulon, Marseille et Aix en Provence, concomitante à une résidence curatoriale. Le Festival Watergame qui se déroule dans un jardin aixois, propice à la performance, mais aussi d'autres collaborations avec Art-ORama, le centre d'arts plastiques de Port de Bouc ou Chroniques donnent lieu chaque été à d'autres projets d'exposition. Un travail d'éducation et sensibilisation artistique et culturelle en vue des publics éloignés, accompagne toutes nos actions et inscrit voyons voir dans le respect des droits culturels du citoyen.



Renseignements

residence@voyonsvoir.org
voyons voir art contemporain et territoire
Le Patio, 1 place Victor Schoelcher 13090 Aix en Provence

Céline Ghisleri : Directrice
celineghislerivoyonsvoir@gmail.com / 06 64 74 48 24
Aude Halbert : Chargée de projets et de communication
audehalbert@voyonsvoir.org / 06 66 78 15 19